

Bundesamt für Umwelt BAFU

Conférence internationale sur la biodiversité à Nagoya

Du 18 au 29 octobre 2010, aura lieu à Nagoya (Japon) la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CBD COP 10). Plus de 190 Etats tireront un bilan de l'état de la biodiversité, rendront compte des mesures prises et décideront des actions futures. La Suisse veut que des objectifs ambitieux, réalistes et mesurables soient fixés pour les dix prochaines années.



Dans le monde entier, les espèces et les espaces naturels disparaissent à un rythme alarmant, suite à l'urbanisation, à l'accroissement de la population et à l'intensification de l'agriculture.

En 1992 a été fondée la Convention sur la diversité biologique (CBD) afin de stopper cette évolution. Presque 20 ans après, les Etats vont se rassembler pour la dixième Conférence des Parties à la convention. Les

négociations vont porter sur **trois thèmes**:

- l'adoption du **Plan stratégique 2020** qui guide la mise en œuvre de la convention au niveau international comme dans chacun des Etats;
- la finalisation du **Protocole sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages découlant de leur utilisation** (Access and Benefit Sharing ABS);
- le **financement** des mesures dans les pays en développement.



[Conférence sur la biodiversité de Nagoya: thèmes et positions suisses](#)

(1) Fiche

11.10.2010 | 31 Ko | PDF

[Conférence sur la biodiversité : la Suisse présente ses exemples de bonnes pratiques](#)⁽²⁾

(25.10.2010)



[Government of Switzerland Press Conference](#)⁽³⁾ - Swiss engagement for biodiversity - best practices (25.10.2010)

Dans ce Focus

[Communiqués du DETEC et de l'OFEV sur la Conférence de Nagoya sur la biodiversité](#)⁽⁴⁾

[La Conférence sur la biodiversité à Nagoya dans les médias](#)⁽⁵⁾

[Délégation suisse lors de la Conférence sur la biodiversité à Nagoya](#)⁽⁶⁾

Spécialistes: info@bafu.admin.ch

Dernière mise à jour le: 25.10.2010


Site Internet sur la conférence

[Convention sur la diversité biologique: COP 10^{\(7\)}](#) 

Pour en savoir plus

[Année internationale de la biodiversité 2010^{\(8\)}](#)

[Biodiversité^{\(9\)}](#) - Informations de l'OFEV

[Système d'Information sur la biodiversité en Suisse \(SIB\)^{\(10\)}](#)  - Contribution de la Confédération au Centre d'Echange (CHM) pour la Convention sur la diversité biologique (CDB).

Rapport CBD

[Mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique^{\(11\)}](#) - Résumé du Quatrième rapport national de la Suisse. 2010

[Switzerland's Fourth National Report under the Convention on Biological Diversity^{\(12\)}](#)

Bundesamt für Umwelt BAFU
info@bafu.admin.ch | [Rechtliche Grundlagen](#)

</dokumentation/fokus/10001/10736/index.html?lang=fr>

Communiqués du DETEC et de l'OFEV sur la Conférence de Nagoya sur la biodiversité

[Conférence sur la biodiversité : la Suisse présente ses exemples de bonnes pratiques](#)⁽¹³⁾
(25.10.2010)

La délégation suisse à la Conférence sur la biodiversité de Nagoya a présenté aux médias, le 25 octobre 2010, quatre contributions de la Suisse à la conservation de la biodiversité mondiale. «L'expérience montre que le principe de l'accès et du partage des avantages peut fonctionner. Nous espérons que le Protocole qui doit être adopté à Nagoya va fournir un réseau solide pour ces mesures actuellement volontaires» a relevé l'ambassadeur Franz Perrez, chef de la délégation suisse.

[Conférence sur la biodiversité: Moritz Leuenberger se rendra au Japon](#)⁽¹⁴⁾ (22.10.2010)

Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger participera le 29 octobre 2010 à la rencontre ministérielle qui conclura la Conférence sur la biodiversité, à Nagoya (Japon). A cette occasion, les ministres devraient finaliser un accord politique portant sur le Plan stratégique 2020, le financement et l'adoption d'un protocole sur l'accès et le partage des avantages liés à l'utilisation des ressources génétiques. Au terme de la première semaine de négociations, il apparaît que de gros efforts seront encore nécessaires pour que la conférence débouche sur un succès.

[Protocole de Cartagena: Les travaux ont commencé](#)⁽¹⁵⁾ - Une semaine avant la conférence sur la biodiversité, la Réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (COP-MOP 5) a débuté le 11 octobre à Nagoya.

[Conférence sur la biodiversité de Nagoya: la Suisse veut des objectifs ambitieux](#)⁽¹⁶⁾ (01.10.2010)

Les espèces et les milieux naturels continuent de disparaître à un rythme alarmant dans le monde entier. La politique internationale doit devenir plus efficace. Lors de la conférence mondiale sur la biodiversité, qui se tiendra à Nagoya (Japon) du 18 au 29 octobre prochains, la Suisse demandera que des objectifs ambitieux, réalistes, concrets et mesurables soient fixés pour les dix prochaines années. Le Conseil fédéral a approuvé le 1er octobre 2010 le mandat de négociation de la délégation suisse.

[65ème Assemblée générale de l'ONU: rencontre à haut niveau sur la biodiversité](#)⁽¹⁷⁾
(20.09.2010)

Les représentants de quelque 190 Etats réunis à New-York pour la 65ème Assemblée générale des Nations Unies participeront le 22 septembre 2010 à une rencontre à haut niveau sur la biodiversité. L'objectif de la rencontre, qui est une contribution des Nations Unies à l'Année internationale de la biodiversité, est de renforcer l'engagement des Etats en faveur de la biodiversité. Bruno Oberle, directeur de l'Office fédéral de l'environnement OFEV, représentera la Suisse.

[Des ministres de l'environnement lancent à Genève un appel en faveur de la biodiversité](#)⁽¹⁸⁾
(03.09.2010)

Moritz Leuenberger a lancé, avec les ministres et hauts représentants de onze Etats réunis le 3 septembre 2010 à Genève, un appel pour une nouvelle politique en matière de biodiversité. L'appel, adressé aux dirigeants mondiaux, vise à encourager les Etats à s'engager davantage pour la biodiversité à la veille de la Conférence internationale sur la biodiversité de Nagoya qui se tiendra en octobre au Japon.

[Retourner à la vue d'ensemble Conférence sur la biodiversité à Nagoya](#)

Spécialistes: info@bafu.admin.ch
Dernière mise à jour le: 25.10.2010

Dans ce Focus

[Conférence internationale sur la biodiversité à Nagoya](#)⁽¹⁹⁾

Informations de la COP 10

[Convention sur la diversité biologique: COP 10 - Information pour les médias](#)⁽²⁰⁾ 

Bundesamt für Umwelt BAFU
info@bafu.admin.ch | [Rechtliche Grundlagen](#)

</dokumentation/fokus/10001/10736/10810/index.html?lang=fr>

La Conférence sur la biodiversité à Nagoya dans les médias

- ☞ [Biodiversitäts-Verhandlungen drohen zu scheitern](#)⁽²¹⁾ - In der japanischen Hafenstadt verhandeln seit verganginem Montag Vertreter von 193 Staaten über die Biodiversitäts-Konvention - ohne grossen Erfolg. Im Gegenteil: Zwischen den Entwicklungs- und Industrieländern tut sich ein tiefer Graben auf. (Radio DRS, Wissenschaft DRS 2, 23.10.2010)
- ☞ [Biodiversität: la chasse au trésor](#)⁽²²⁾ - La Conférence sur la biodiversité, qui s'ouvre ce lundi à Nagoya, ne traitera pas seulement de défense de la nature mais aussi d'argent à gagner (Le Temps, 18.10.2010)
- ☞ [Im japanischen Nagoya beginnt die Uno-Konferenz zur Biodiversität](#)⁽²³⁾ - Im Gespräch der Delegationsleiter der Schweiz, Franz Perrez. (Radio DRS, HeuteMorgen, 18.10.2010)
- ☞ [Nord-Süd-Konflikt auch beim Artenschutz](#)⁽²⁴⁾ - Bereits vor Beginn der UN-Konferenz im japanischen Nagoya deuten sich schwierige Verhandlungen an. Die Kluft verläuft vor allem zwischen den Industriestaaten und Entwicklungsländern. (Radio DRS, Echo der Zeit, 17.10.2010)
- ☞ [La conférence de Nagoya au chevet de la biodiversité](#)⁽²⁵⁾ - La convention internationale chargée de défendre la biodiversité s'est révélée jusqu'ici peu efficace (Le Temps, 16.10.2010)
- ☞ [Ehreizige Ziele für den Schutz der biologischen Vielfalt](#)⁽²⁶⁾ - Abteilungschef Franz Xaver Perrez vom Bundesamt für Umwelt, der die Schweiz an der Konferenz in Nagoya vertreten wird, unterstützt ambitionöse Ziele. (NZZ, 15.10.2010)

[Un accord pour limiter les dégâts](#)⁽²⁷⁾ - D'immenses attentes reposent sur la Conférence de Nagoya pour stopper les pertes en biodiversité du 18 au 29 octobre. Tout dépendra du financement et des discussions Nord-Sud. Interview d'un viceprésident de la réunion, le Gruérien Robert Lamb (La Liberté, 12.10. 2010).

[Retourner à la vue d'ensemble Conférence sur la biodiversité à Nagoya](#)

Spécialistes: info@bafu.admin.ch
Dernière mise à jour le: 25.10.2010

Focus

[Conférence internationale sur la biodiversité à Nagoya](#)⁽²⁸⁾

Dossiers de médias suisses

[Schweizer Radio DRS: Biodiversität](#)⁽²⁹⁾ ☞

Bundesamt für Umwelt BAFU
info@bafu.admin.ch | [Rechtliche Grundlagen](#)

</dokumentation/fokus/10001/10736/10825/index.html?lang=fr>

Un accord pour limiter les dégâts

D'immenses attentes reposent sur la Conférence de Nagoya pour stopper les pertes en biodiversité du 18 au 29 octobre. Tout dépendra du financement et des discussions Nord-Sud. Interview d'un viceprésident de la réunion, le Gruérien Robert Lamb (La Liberté, 12.10. 2010).

Propos recueillis par Thierry Jacolet

L'homme court après la croissance et c'est l'environnement qui s'essoufle. La coulée de boue toxique en Hongrie l'a encore rappelé. Les attaques à répétition contre l'eau et les sols, de même que l'épuisement généralisé des ressources naturelles à l'échelle planétaire s'opèrent à un rythme alarmant. Les espèces animales et végétales et les écosystèmes paient au prix fort notre mode de vie. «Au XXe siècle, le rythme annuel de perte d'espèces dû aux activités humaines a été cent fois supérieur au taux d'extinction naturelle», rappelle Robert Lamb, chef suppléant de la section convention à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Ce Gruérien est l'un des dix vice-présidents de la 9e Conférence sur la biodiversité qui réunira à Nagoya du 18 au 29 octobre près de 10 000 délégués. C'est dans cette ville japonaise que se jouera le sort de la diversité biologique pour ces prochaines années. Robert Lamb mènera les négociations pour la délégation suisse.

La Liberté: La Conférence de Nagoya, c'est le Copenhague de la biodiversité?

Robert Lamb: Oui si on parle de l'importance de l'événement. On en attend beaucoup. Il en va de la conservation de la biodiversité d'ici à 2050. Il y a urgence avec la disparition d'espèces. Ce qui est le plus préoccupant, c'est le déclin des écosystèmes qui ne sont plus capables de produire leurs services, à l'image des sols pollués ne filtrant plus correctement l'eau. La diversité biologique et les écosystèmes sont aussi la base de nombreuses activités économiques. Ils participent au maintien de la qualité des ressources à long terme dans l'agriculture ou dans la santé.

En 2002, le Sommet de Johannesburg avait pour but de réduire le déclin de la biodiversité d'ici à 2010. Quel bilan sera présenté à Nagoya?

L'objectif n'a pas été atteint. C'est pourquoi le bilan critique de la mise en oeuvre de la Convention sur la diversité biologique (CDB), signée à Rio en 1992, s'annonce relativement négatif. La conférence devra adopter un nouveau plan stratégique afin de stopper ces pertes. Ce plan redéfinit plusieurs objectifs ambitieux et mesurables qui devraient cette fois être atteints d'ici à 2020 dans le but de protéger l'ensemble des écosystèmes et de gérer durablement leur diversité biologique dans des secteurs aussi différents que la pêche ou l'aménagement du territoire.

Quels sont les principaux objectifs?

Celui d'augmenter la surface des habitats naturels protégés avec des engagements quantitatifs. Comme les pressions sur la biodiversité s'exercent en dehors des zones protégées, il faut également assigner des objectifs mesurables dans des secteurs comme l'agriculture ou la pêche. Il y aura aussi des discussions pour que la valeur de la biodiversité soit mieux incluse dans l'économie.

Le coût du déclin de la diversité biologique et de la dégradation des écosystèmes est-il évalué?

Il est estimé entre 2000 et 4500 milliards de dollars. C'est énorme! Quand on protège la biodiversité dans l'agriculture, en évitant l'abus de pesticides, on protège de nombreux pollinisateurs qui ont une grande importance économique. Autre but, contesté: éliminer les mécanismes incitatifs dont les subsides qui seraient négatifs pour la biodiversité.

Quel est le point névralgique des négociations?

Le principal est la signature d'un protocole sur l'accès et le partage des avantages liés à l'utilisation des ressources génétiques. Après des années d'âpres négociations, il devrait être adopté pour la mise en oeuvre du troisième objectif de la CDB. Ce protocole est particulièrement important pour les pays en développement qui possèdent une part importante des ressources génétiques de la planète. Ils veulent mieux accéder aux bénéfices et aux technologies qui mettent en valeur commercialement ces ressources. Jusqu'à présent, c'est le Nord qui en tire le grand bénéfice.

Concrètement?

Ce protocole définira les règles selon lesquelles par exemple une entreprise d'un pays industrialisé pourra accéder aux ressources génétiques d'une université d'un pays en développement pour les mettre en valeur et les commercialiser.

Le succès de Nagoya dépendra-t-il de la signature de ce protocole?

Oui. La plupart des pays en développement ont déjà fait savoir que l'adoption du protocole sur les ressources génétiques conditionnera leurs engagements en faveur des mesures de

conservation de la biodiversité fixé dans le futur plan stratégique. Pour que Nagoya soit un succès, la Suisse espère qu'un tel protocole acceptable pour tous sera adopté afin de renforcer des partenariats équitables sur les échanges de ressources génétiques. Avec une sécurité légale qui permette de garantir leur accès et leur utilisation durable.

Quelles sont les difficultés de mise en oeuvre des buts de la CDB?

La CDB touche énormément de domaines comme la biosécurité, le commerce ou la gestion des eaux, à l'échelle planétaire. En conséquence, la convention a dû laisser une marge de manoeuvre importante aux gouvernements dans ses dispositions qui sont peu contraignantes. L'efficacité de l'application de la convention dépend largement des volontés politiques pour allouer les moyens nécessaires.

Le financement n'est pas assuré...

Comme à Copenhague, la question du financement sera centrale. Les pays en développement souhaitent des financements nouveaux. De manière générale, il s'agit de coopérer pour que ces pays soient en mesure d'atteindre les objectifs qui seront fixés.

Certains critiquent la Suisse qui viendra les mains vides à Nagoya?

Tous les pays arriveront les mains vides, même l'UE. La Suisse a déjà fait des efforts, en s'engageant avant l'été à augmenter d'environ 40% (149 millions de francs pour les années 2010 à 2014) sa contribution au Fonds mondial pour l'environnement dont un tiers est consacré à la conservation de la biodiversité. Sans parler des nombreux projets du seco et de la DDC.

Quelles sont les autres propositions défendues par la Suisse?

La Suisse va plaider pour engager des processus d'évaluation des besoins avant de prendre des décisions touchant des financements supplémentaires. Ces données manquent pour la biodiversité. Nous soutenons aussi l'instauration d'une plateforme intergouvernementale d'interface entre la science et la politique sur la biodiversité, à l'image du GIEC pour le climat.

Redoutez-vous des résultats négatifs, comme à Copenhague?

Sur fonds de crise économique et budgétaire, il est possible que tous les résultats ne répondent pas aux attentes de chacun. Cependant, je suis d'avis qu'un processus politique irréversible sera renforcé pour améliorer la conservation de la biodiversité.

[Retourner à la vue d'ensemble Conférence sur la biodiversité à Nagoya](#)

Spécialistes: info@bafu.admin.ch

Dernière mise à jour le: 12.10.2010

Source

[La Liberté](#)⁽³⁰⁾  - Artikel vom 12.10.2010

Bundesamt für Umwelt BAFU

info@bafu.admin.ch | [Rechtliche Grundlagen](#)

</dokumentation/fokus/10001/10736/10813/index.html?lang=fr>

Délégation suisse lors de la Conférence sur la biodiversité à Nagoya

Rencontre ministérielle du 27 au 29 octobre

La composition de la délégation a été approuvée par le Conseil fédéral lors de l'attribution du mandat de négociation. En général, **Moritz Leuenberger** est le chef de délégation lors du segment ministériel; son suppléant est le directeur de l'OFEV, M. **Bruno Oberle**.



Moritz Leuenberger

Fonction: Chef du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC



[Moritz Leuenberger](#)⁽³¹⁾ - Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication



Bruno Oberle

Fonction: directeur de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)

[Bruno Oberle, directeur](#)⁽³²⁾

Délégation de négociation

La délégation est conduite par M. l'Ambassadeur **Franz Perrez**, chef de la division Affaires internationales de l'OFEV, et par son suppléant Robert Lamb.



Franz Perrez, Dr. jur., LL.M., avocat

Fonction: chef de division, ambassadeur

Tél.: +41 (0)31 322 93 23

E-mail: franz.perrez@bafu.admin.ch⁽³³⁾

Contacts médias



Elisabeth Maret

Fonction: chargée d'information

Tél.: +41 (0)79 371 62 82

E-mail: elisabeth.maret@bafu.admin.ch⁽³⁴⁾

[Retourner à la vue d'ensemble Conférence sur la biodiversité à Nagoya](#)

Spécialistes: mediendienst@bafu.admin.ch

Dernière mise à jour le: 18.10.2010

Dans ce Focus

[Conférence internationale sur la biodiversité à Nagoya](#)⁽³⁵⁾

Position de la Suisse



[Conférence sur la biodiversité de Nagoya: thèmes et positions suisses](#)⁽³⁶⁾

Fiche

11.10.2010 | 31 Ko | PDF

Bundesamt für Umwelt BAFU

info@bafu.admin.ch | [Rechtliche Grundlagen](#)

</dokumentation/fokus/10001/10736/10811/index.html?lang=fr>

Protocole de Cartagena: Les travaux ont commencé

Une semaine avant la conférence sur la biodiversité, la Réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (COP-MOP 5) a débuté le 11 octobre à Nagoya.

Jusqu'au 15 octobre, les Etats examineront la mise en œuvre du Protocole à la Convention sur la diversité biologique qui a été établi pour garantir la sécurité lors du transfert, de la manipulation et de l'utilisation des organismes vivants modifiés génétiquement OGM et prévenir tout dégât à la santé et à l'environnement.

Seul le 20% des pays producteurs et exportateurs d'organismes modifiés génétiquement ont ratifié le Protocole. Il est essentiel pour le bon fonctionnement du protocole que davantage de ces Etats adhèrent à l'accord.

Le thème le plus important de la réunion sera l'adoption d'un sous protocole établissant une responsabilité civile en cas de dommages à la biodiversité. Les dispositions qui seront finalisées à Nagoya ne demandent pas d'adaptation de la législation suisse, la loi sur le génie génétique comportant déjà des dispositions strictes sur les mouvements d'OGM.

[Retourner à la vue d'ensemble Conférence sur la biodiversité à Nagoya](#)

Spécialistes: info@bafu.admin.ch

Dernière mise à jour le: 11.10.2010

Dans ce Focus

[Conférence internationale sur la biodiversité à Nagoya](#)⁽³⁷⁾

Site Internet de la réunion COP-MOP 5

[Convention on Biological Diversity: COP-MOP 5](#)⁽³⁸⁾ ➞

[Convention on Biological Diversity: Nagoya - On-Site Information](#)⁽³⁹⁾ ➞

Bundesamt für Umwelt BAFU

info@bafu.admin.ch | [Rechtliche Grundlagen](#)

[/dokumentation/fokus/10001/10736/10805/index.html?lang=fr](#)

Alle Links dieser Seite(n)

1. http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/fokus/10001/10736/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,Inp6iONTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2YUq2Z6gpJCGeIR5hGym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--
2. <http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/medieninformation/00962/index.html?lang=fr&msg-id=35862>
3. <http://webcast.cop10.go.jp/player.asp?id=2520&type=ondemand>
4. <http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/fokus/10001/10736/10810/index.html?lang=fr>
5. <http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/fokus/10001/10736/10825/index.html?lang=fr>
6. <http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/fokus/10001/10736/10811/index.html?lang=fr>
7. <http://www.cbd.int/cop10/>
8. <http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/fokus/10001/10002/index.html?lang=fr>
9. <http://www.bafu.admin.ch/biodiversitaet/index.html?lang=fr>
10. <http://www.sib.admin.ch/fr/index.html>
11. <http://www.bafu.admin.ch/publikationen/publikation/01551/index.html?lang=fr>
12. <http://www.bafu.admin.ch/publikationen/publikation/01549/index.html?lang=en>
13. <http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/medieninformation/00962/index.html?lang=fr&msg-id=35862>
14. <http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/medieninformation/00962/index.html?lang=fr&msg-id=35822>
15. <http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/fokus/10001/10736/10805/index.html?lang=fr>
16. <http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/medieninformation/00962/index.html?lang=fr&msg-id=35375>
17. <http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/medieninformation/00962/index.html?lang=fr&msg-id=35215>
18. <http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/medieninformation/00962/index.html?lang=fr&msg-id=34954>
19. <http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/fokus/10001/10736/index.html?lang=fr>
20. <http://www.cbd.int/cop10/meeting/media/>
21. <http://www.drs.ch/www/de/drs/sendungen/wissenschaft-drs-2/2803.bt10155897.html>
22. http://www.letemps.ch/Page/Uuid/664e07fa-da2e-11df-94b0-5c3126fe137d/Biodiversit%C3%A9_la_chasse_au_tr%C3%A9sor
23. <http://www.drs.ch/www/de/drs/sendungen/heutemorgen/2663.sh10155210.html>
24. <http://www.drs1.ch/www/de/drs1/sendungen/top/de/drs1/sendungen/echo-der-zeit/2646.bt10155205.html>
25. <http://www.letemps.ch/Page/Uuid/eb64b590-d89b-11df-b29b-af70f635f971|0>
26. http://www.nzz.ch/nachrichten/schweiz/ehrgeizige_ziele_fuer_den_schutz_der_biologischen_vielfalt_1.8004166.html
27. <http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/fokus/10001/10736/10813/index.html?lang=fr>
28. <http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/fokus/10001/10736/index.html?lang=fr>
29. <http://www.drs.ch/www/de/drs/sendungen/159584.biodiversitaet.html>
30. <http://www.laliberte.ch/>
31. <http://www.uvek.admin.ch/org/vorsteher/00481/index.html?lang=fr>
32. <http://www.bafu.admin.ch/org/02314/02321/index.html?lang=fr>
33. <mailto:franzen.perrez@bafu.admin.ch>
34. <mailto:elisabeth.maret@bafu.admin.ch>

35. <http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/fokus/10001/10736/index.html?lang=fr>
36. http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/fokus/10001/10736/10811/index.html?lang=fr&download=NHzLpZeg7t,Inp6lONTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCGelR5hGym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--
37. <http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/fokus/10001/10736/index.html?lang=fr>
38. <http://www.cbd.int/mop5/>
39. <http://www.cbd.int/nagoya/>